

Restauration : priorité aux stocks français

16/06/2020



Actus Agricoles

Didier Guillaume, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, et Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances, ont réuni le 15 juin 2020 les représentants des producteurs, des transformateurs, des grossistes et de la restauration hors domicile (1).

Après avoir dressé un état des stocks de denrées périssables accumulées pendant la crise sanitaire, et dans la perspective du redémarrage de la restauration collective et commerciale, les acteurs autour de la table se sont engagés sur le principe de mécanismes de solidarité entre les filières agricoles et les entreprises de l'agroalimentaire et de la restauration pour consommer en priorité les stocks afin d'éviter le gaspillage alimentaire et assurer des revenus aux producteurs et transformateurs concernés.

Ils poursuivront également leurs partenariats afin de promouvoir les approvisionnements d'origine France. Ils travailleront enfin à sensibiliser leurs adhérents et à promouvoir cette démarche auprès des consommateurs.

Les ministres ont salué ces engagements qui feront l'objet d'un suivi dans un mois, assurent-ils dans un communiqué du 16 juin.

(1) UMIH, GNI, SNARR, SNRTC, SNRC ou encore Metro France s'agissant du commerce de gros

source : <https://www.agiragri.com/fr/blog/actualites/article/restauration-priorite-aux-stocks-francais/>